



VENTE D'UN TERRAIN PAR LE COMITÉ DU 100^E DE LANDRIENNE



Le Comité du 100^e de Landrienne procède à la vente aux enchères d'un terrain (180, 2^e rue Ouest) incluant les frais de raccordements aux réseaux d'égout et d'eau potable, selon les modalités suivantes :

- Valeur du terrain incluant les frais de raccordement : 13 000 \$;
- Mise de départ établie à 8 000 \$;
- Les offres se font par écrit à l'aide du document prévu à cette fin et sont remises dans une enveloppe scellée ;
- La vente se fait avec le plus haut enchéreur;
- En cas d'égalité, la première offre arrivée au bureau municipal l'emporte ;
- Un acompte de 1 000 \$ est exigible à la signature de la lettre d'offre ;
- Dans le cas d'une incapacité à contracter, le Comité du 100^e de Landrienne, vendra au second enchéreur.

Pour faire une offre, vous devez vous procurer le document préparé à cette fin, disponible au bureau municipal de Landrienne, à la Calvette ou sur notre site web (www.landrienne.com/100e), le compléter et le retourner au bureau municipal (158, avenue Principale Est, Landrienne, JOY 1V0) avant le 29 juin 2018, 11h30. L'ouverture des enveloppes reçues se fera le 29 juin 2018, dès 11h31, à la salle de l'Âge d'Or de Landrienne.